Clôtures béton utiles et décoratives



Catalogue 2023
Gammes & spécificités

Sommaire

Ce que vous devez savoir	Р3
Comment bien choisir sa clôture?	P4
Les clôtures classiques	P5
Les clôtures décoratives GAMME ROMANIA, GAMME WOOD CLASSIC, GAMME WOOD ELEGANT, GAMME GLAD PRESTIGE, GAMME STONE DESIGN, GAMME ARDOISE CLASSIQUE, GAMME STONE TOSCANE, GAMME VENETO DESIGN	P9 P10
CLÔTURES PADDOCK	P13
Les clôtures utilitaires	P15
CLÔTURES SPORTIVES CLÔTURES DÉFENSIVES	P16 P17
Les poteaux	P19
POTEAUX FEUILLURES	P20
POTEAUX MIXTES POTEAUX GRILLAGES	P22 P23
Les plaques de soubassement	P25
Conditions générales de vente	P28
Demande de devis	P30



Ce que vous devez savoir sur les produits béton.



De légères aspérités ou rugosités peuvent apparaître sur nos produits dues au séchage du béton. Ces éléments n'altèrent en rien la solidité, la résistance et l'étanchéité du produit.



Certaines de nos pièces en béton nécessitent d'avoir une légère dépouille, ce qui peut expliquer que vos poteaux aient une légère forme trapèzoïdale.



Le béton, en séchant, peut se rétracter ce qui peut provoquer un léger défaut de rectitude (de l'ordre du millimètre) sur nos plaques. Ce décalage ne gênera en rien le montage de votre clôture.



MICRO-FISSURES

Pendant la phase de séchage du béton, des microfissures peuvent apparaître et n'altèrent en rien la solidité du produit.



Chaque production faisant appel à des matériaux naturels, des différences de teintes peuvent exister entre les produits.



EFFLORESCENCE

Les remontées de sels de chaux contenus dans le ciment peuvent avoir pour conséquence l'apparition de tâches blanches sur nos produits, mais cellesci n'altèrent en rien la qualité du produit. Pour atténuer les efflorescences, l'application d'un minéralisant coloré est conseillé ou obligatoire selon les modèles.

POURQUOI EN BÉTON?

LE BÉTON EST ROBUSTE, DURABLE ET INALTÉRABLE DANS LE TEMPS

LE BÉTON EST ÉCONOMIQUE ET SANS ENTRETIEN



LE BÉTON EST ÉCOLOGIQUE CAR FABRIQUÉ EN FRANCE À PARTIR DE MATÉRIAUX NATURELS ET RECYCLABLES

Comment bien choisir sa clôture?

POURQUOI CHOISIR UNE CLÔTURE EN BÉTON?

Le béton dispose de qualités inégalables, qui en font un produit parfaitement adapté à l'aménagement extérieur :

- · Esthétique, il est capable de reproduire de facon spectaculaire toutes formes et tous motifs ;
- · Robuste et durable, il est inaltérable dans le temps ;
- · Résistant aux intempéries, il ne rouille pas, ne pourrit pas ;
- Entretien simplifié : il ne nécessite qu'un nettoyage annuel à l'eau ;
- 100% français : les matières premières utilisées sont locales, les produits sont fabriqués en France ;
- 100% recyclable : il est réutilisé comme granulats pour servir de matériaux de fondation.

En fonction des usages, de vos préférences et de votre budget, vous opterez pour différentes solutions:



Selon que vous souhaitiez simplement délimiter votre propriété, prévenir les intrusions, occulter un visà-vis gênant ou empêcher votre animal de fuguer, toutes les solutions ne se valent pas ! Vous devez réfléchir à la hauteur nécessaire à l'usage que vous souhaitez en faire, à sa solidité, à la capacité de la clôture à empêcher un animal de passer etc...

Les préférences :

Nous proposons des solutions de structure plus ou moins légères, plus ou moins simple à installer et à entretenir, plus ou moins esthétiques! Par exemple, si vous souhaitez simplement délimiter votre terrain et que vous chercher un produit élégant, pourquoi ne pas opter pour une clôture paddock (voir page 13) ? Si vous souhaitez vous isoler de vos voisins et empêcher votre chien de quitter votre terrain, optez pour une clôture en béton dans l'une de nos gammes décoratives (voir page 9)!

Les budgets:

Nos gammes de clôtures en béton ont un coût très intéressant pour une durée dans le temps inégalable. Ci-dessous vous trouverez un ordre de grandeur pour chaque type de solution :









entre 75 et 110 €



entre 35 et 45 €

entre 150 et 170 €

Clôtures Classiques Plaques lisses







GAMME CLASSIQUE



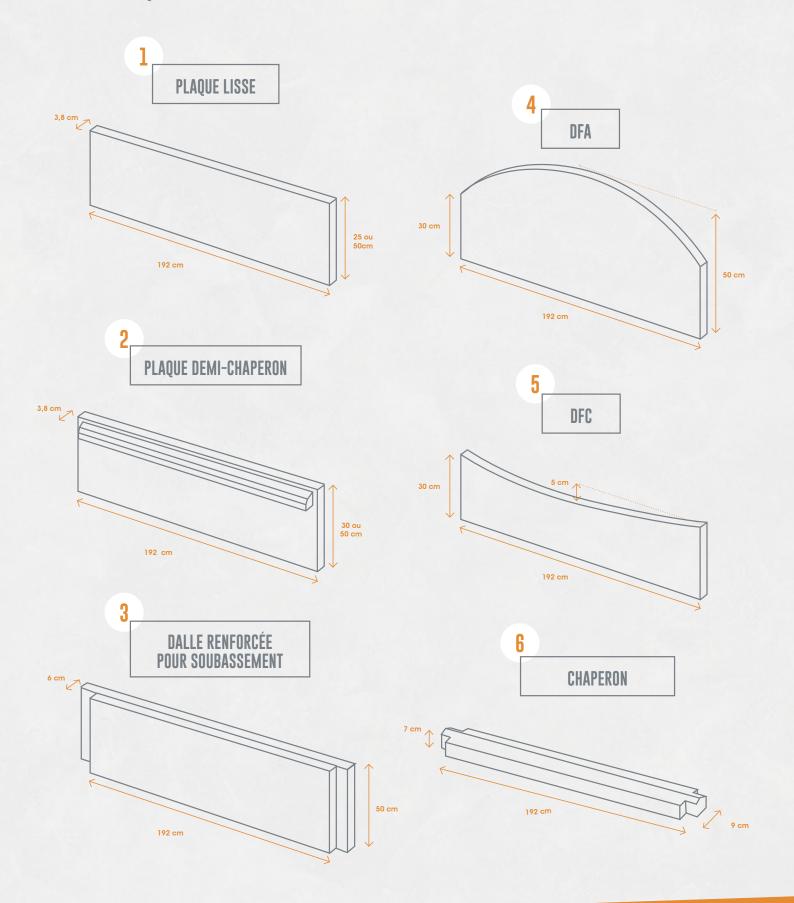
						TARIFS PUBLICS HT	TARIFS Publics ht	
	CODE ARTICLE	DIMENSIONS (L x H x E)	POIDS ARTICLE	NBRE/PAL.	POIDS/PAL.	(GRIS)	(TON PIERRE ET BLANC)	
			GAMME CLASSIC	QUE				
1	D192	192 x 25 x 3,8	45	20	900			
1	D195	192 x 50 x 3,8	85	20	1700		-	
2	DC193	192 x 30 x 3,8	50	15	750			
2	DC195	192 x 50 x 3,8	90	15	1350		-	
6	C192	192 X 9 X 7	25	40	1000		-	
4	DFA	192 X 30/50 X 3,8	80	20	1600		- 4	
5	DFC	192 X 25/30 X 3,8	42	20	840		-	
3	DR195	192 X 50 X 6	121	10	1210			

Poteaux compatibles:





5 Finitions **possibles**:



Exemples de réalisations :



Plaques lisses et poteaux en tête de diamant - Finition minéralisant coloré teinte blanc



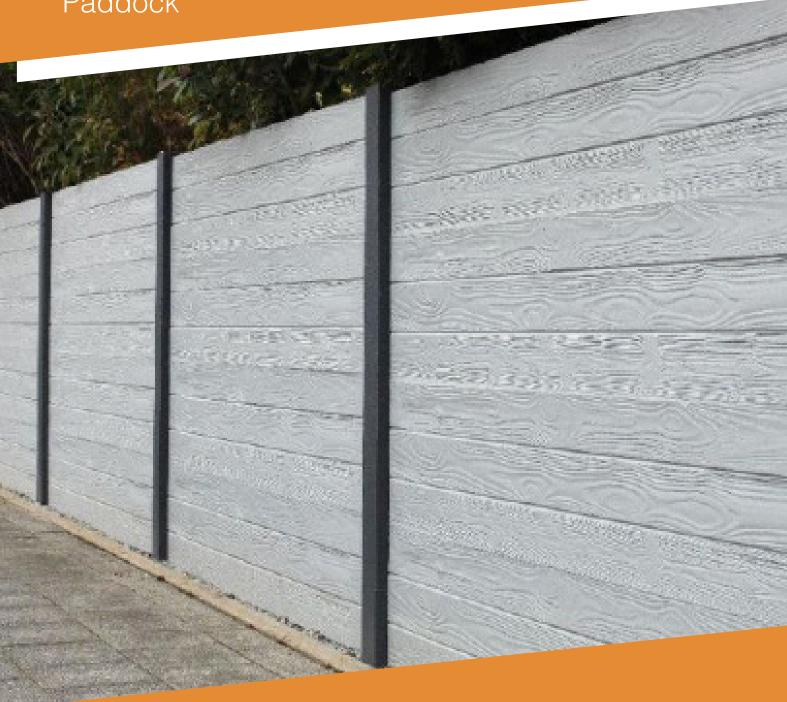
Clôture séparative classique grise - poteaux en tête de diamant



Finition DFC/DFA - ton pierre

Clôtures **Décoratives**

Dalle matricée -Paddock



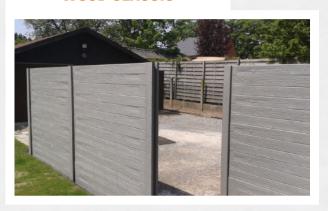




STONE ROMANIA



WOOD CLASSIC



GLAD PRESTIGE



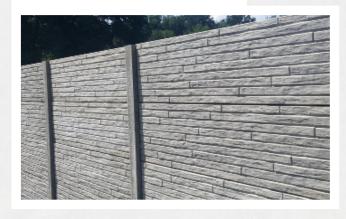
STONE DESIGN



ARDOISE CLASSIC



STONE TOSCANE



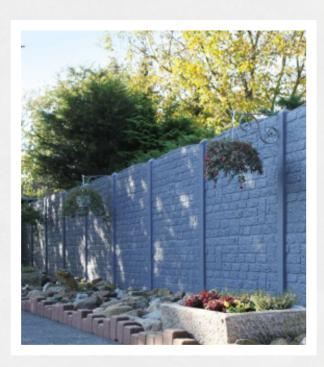
VENETO DESIGN







					TARIFS PUBLICS HT				
CODE ARTICLE	DIMENSIONS (L x H x E)	POIDS ARTICLE	NBRE/PAL.	POIDS/PAL.	(GRIS)				
STONE ROMANIA									
D200SR	199 X 38,5 X 3.2	58	20	1160					
	WOOD	CLASSIC							
D195BOIS	192 X 50 X 3.8	61	20	1220	<u>.</u>				
	GLAD	PRESTIGE							
D200GP	199 X 38,5 X 3.2	59	20	1180					
	STONE DESIGN								
D200ST	199 X 38,5 X 3.2	61	20	1220					
	ARDOIS	CLASSIC							
D200AC	199 X 38,5 X 3.2	57	20	1140	-				
	STONE	TOSCANE							
D200STO	199 X 38,5 X 3.2	56	20	1120	•				
	VENETO DESIGN								
D200VD	199 X 38,5 X 3.2	56	20	1120					
	STONE ROMA	NIA ARRONDIE	au,						
D200SRA	199 X 44 X 3.2	66	20	1320					



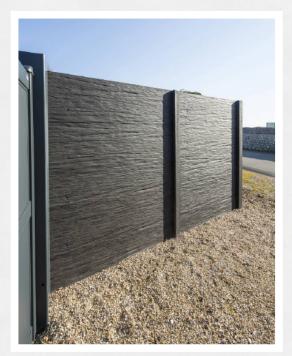
Réalisation - GAMME STONE ROMANIA - Teinte Gris anthracite - Poteaux à tête de diamant



Réalisation - GAMME WOOD CLASSIC - Teinte beige -Poteaux à tête plate



Vue rapprochée - gamme wood elegant



Réalisation - plaques décoratives et poteaux structurés - Finition minéralisant coloré teinte anthracite



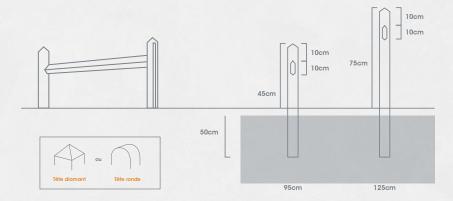
Bon à savoir

Il est possible de faire un montage double face avec des modèles différents, consultez-nous!



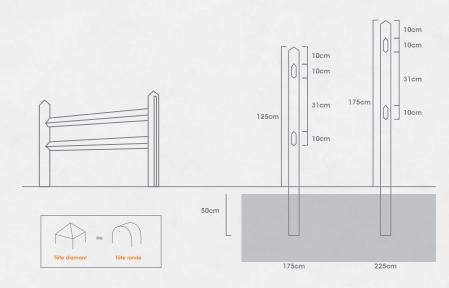
PADDOCK 1 LISSE





PADDOCK 2 LISSES





CODE ARTICLE	DIMENSIONS	POIDS ARTICLE	NBRE/PAL.	POIDS/ PAL.	TARIFS PUBLICS F	
POTEAUX PADDOCK						
PL09D	POTEAUX LISSAGE 12/12/1.00M TETE DIAMANT GRS	30	16	480	-	
PL09DTP	POTEAUX LISSAGE 12/12/1.00M TETE DIAMANT TON PIERRE	30	16	480		
PL12D	POTEAUX LISSAGE 12/12/1.25M TETE DIAMANT GRS	37	16	592	144 - 14	
PL12DTP	POTEAUX LISSAGE 12/12/1.25M TETE DIAMANT TON PIERRE	37	16	592		
PL17	POTEAUX LISSAGE 12/12/1.75M TETE DIAMANT GRS	53	16	848		
PL17TP	POTEAUX LISSAGE 12/12/1.75M TETE DIAMANT TON PIERRE	53	16	848	-	
L192	LISSE 8/8/1.92M GRIS	28	30	840		
L192TP	LISSE 8/8/1.92M TON PIERRE	28	30	840	-	



Clôtures **Utilitaires**

Sportives et défensives

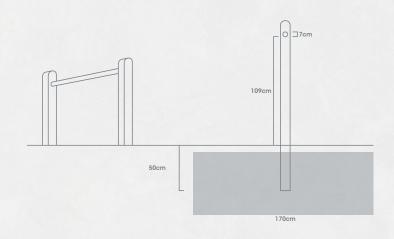






POTEAU DE STADE





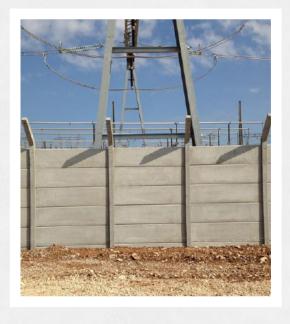
					TARIFS PUBLICS HT			
CODE ARTICLE DIMENSIONS		POIDS ARTICLE	NBRE/PAL.	POIDS/ PAL.	(GRIS)			
	POTEAU DE STADE							
PS17	POTEAU DE STADE 10/15/1.70M POUR TUBE 60 GRIS	53	53	4	-			

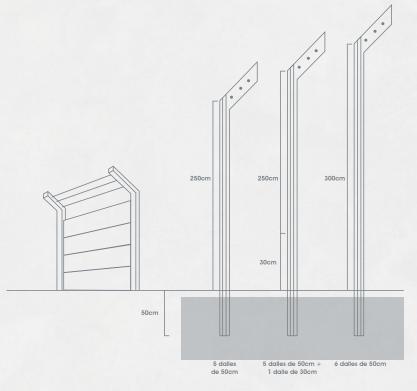


Réalisation - clôture sportive - main courante



POTEAUX BAVOLET





	TARIFS PUBLICS HT						
CODE ARTICLE	CODE ARTICLE DIMENSIONS		NBRE/PAL.	POIDS/ PAL.	(GRIS)		
	POTEAUX BAVOLET						
PBV1	POTEAU BAVOLET 45CM 14/14/330	140	12	1680			
PBV2	POTEAU BAVOLET 45CM 14/14/350	150	12	1800			
PBV3	POTEAU BAVOLET 45CM 14/14/370	155	12	1860			

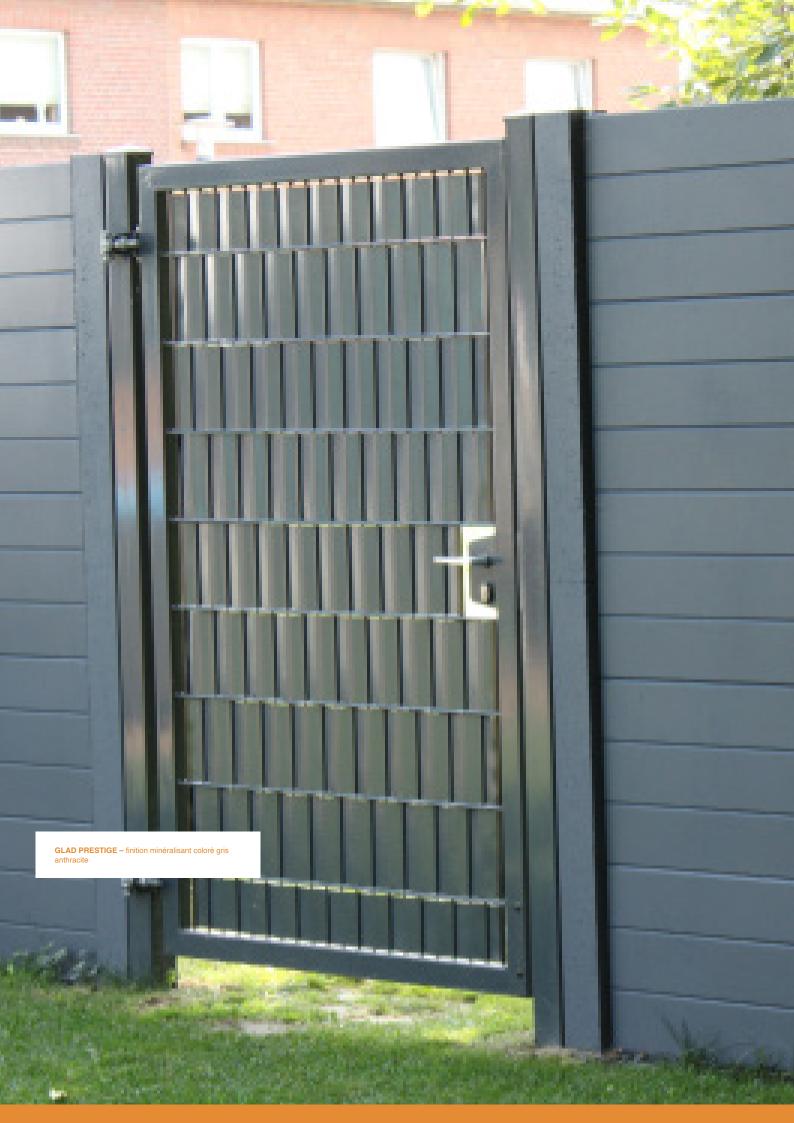


Réalisation - clôture poteaux bavolets



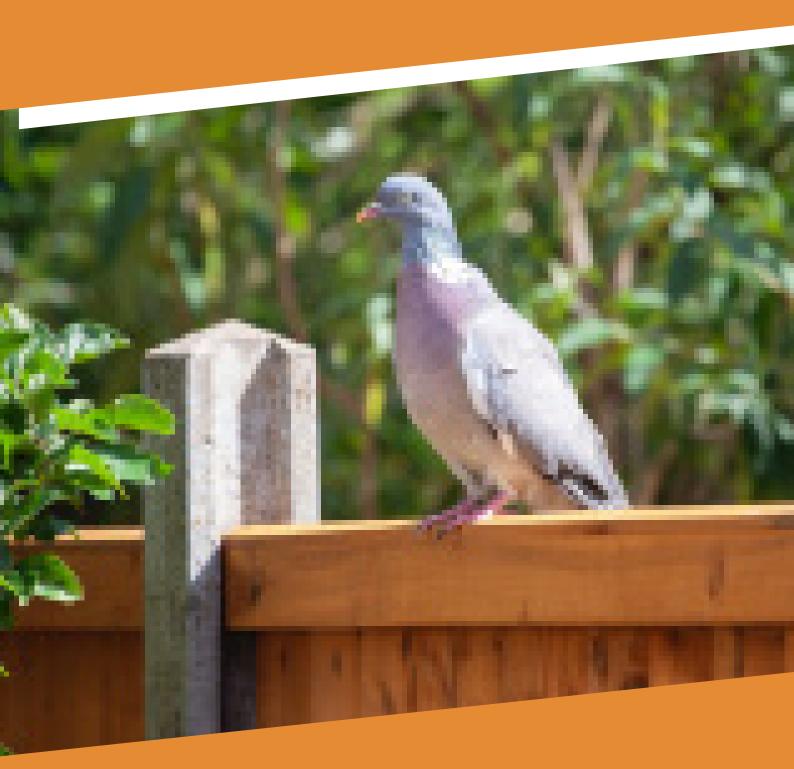
Bon à savoir

Nous préconisons pour ce genre de produit une dalle renforcée en soubassement.



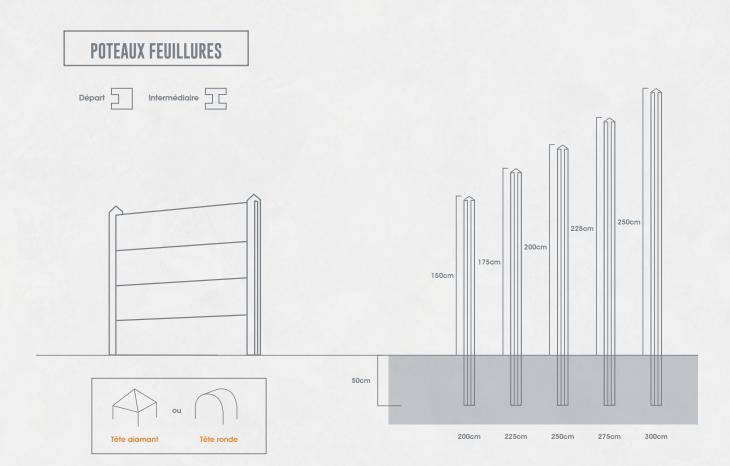
Les poteaux

Poteaux pour mur plein - Poteaux pour fils et grillage









CODE ARTICLE DIMENSIONS POIDS ARTICLE NBRE/PAL. POIDS/PAL.				TARIFS PUBLICS HT (GRIS)	TARIFS PUBLICS HT (TON PIERRE ET BLANC)		
POTEAUX POUR MURS PLEIN							
PF220	12 X 12 X 200	55	16	880			
PF223	12 X 12 X 225	62	16	992			
PF260	12 X 12 X 250	69	16	1104		-	
PF228	12 X 12 X 275	85	16	1360			
PF230	12 X 12 X 300	91	16	1456	-		
PFD226 (DÉPART)	12 X 12 X 250	85	16	1360			



Mur plein lisse simple face gris



Mur plein lisse simple face ton pierre



Mur plein lisse simple face ton pierre

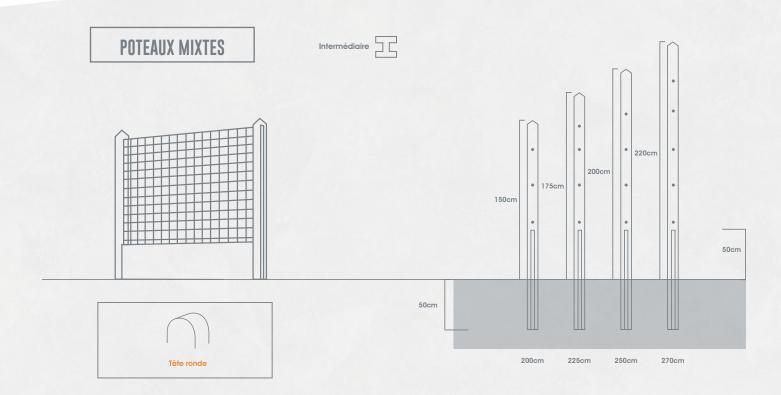




Conseil de pose

Nous préconisons la réalisation d'un mortier joint dans la feuillure des poteaux à l'arrière des plaques de béton.





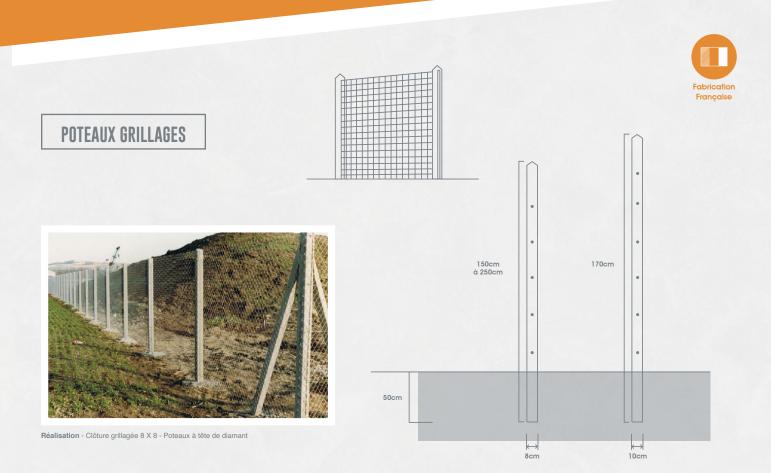


Réalisation - Poteaux mixtes - Teinte blanche



Réalisation - Poteaux mixtes - Brut non teinté

POUR CONNAÎTRE LES TARIFS, NOUS CONTACTER!



	TARIFS PUBLICS HT								
CODE ARTICLE	DIMENSIONS	POIDS ARTICLE	NBRE/PAL.	POIDS/PAL.	(GRIS)				
	POTEAUX GRILLAGE								
P815	POTEAU 8/8/1.50M GRIS	20	30	600	-				
P820	POTEAU 8/8/2.00M GRIS	27	30	810					
P822	POTEAU 8/8/2.20M GRIS	30	30	900					
P825	POTEAU 8/8/2.50M GRIS	34	30	1020	- 1				
P117	POTEAU 10/10/1.70M GRIS	38	20	760	16.00				
P120	POTEAU 10/10/2.00M GRIS	42	20	840	- 1-				
P122	POTEAU 10/10/2.20M GRIS	46	20	920					
P125	POTEAU 10/10/2.50M GRIS	53	20	1060					
P130	POTEAU 10/10/3.00M GRIS	63	20	1260	14/71-0-0				
JF25 N	JAMBE DE FORCE 8/8/2.50M GRIS	34	30	1020					
PA125 N	POTEAU 10/10/2.50M ANGLE GRIS	53	20	1060					



Plaques de soubassement

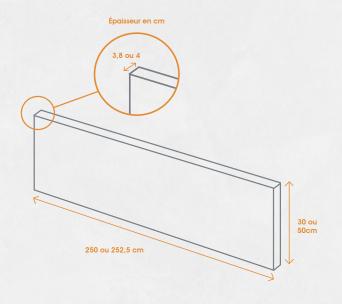
Béton - plaque droite ou demi-chaperon

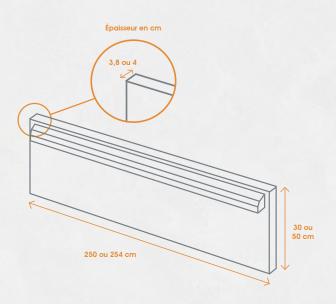




PLAQUE LISSE

PLAQUE DEMI-CHAPERON





	TARIFS PUBLICS HT				
CODE ARTICLE	DIMENSIONS	POIDS ARTICLE	NBRE/PAL.	POIDS/PAL.	(GRIS)
DC250/25N	250/25/4CM	60	18	1080	
DC252/25N	252.5/25/3.8CM	58	18	1044	
DC250/25NBIS	252.5/25/3.8CM BISEAUTÉE	58	18	1044	
DC254/25N	254/25/3.4CM	51	18	918	
D253	250/30/3.8CM	58	20	1160	
	DALLES HA	UTEUR 50CM			
DC255/50N	250/50/4CM	112	18	2016	
DC252/50N	252.5/25/3.8CM	110	18	1980	
DC254/50N	254/25/3.4CM	102	18	1836	







Bon à savoir

Nos plaques de soubassement sont compatibles avec tous les modèles de panneaux rigides du marché.









Condition générales de vente

ARTICLE 1 : Application et opposabilité des présentes conditions générales de vente :

1.1 — Les présentes conditions générales de ventes (CGV) s'appliquent aux produits vendus par les Sociétés MEHAT, ZI rue des Ecureuils 56350 Allaire et GIRPAV, ZI Acti'Loire 5 rue des Germines 45190 Beaugency (ci-après « la Société »).

1.2 – En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces CGV à l'exclusion de tout autre document en contradiction avec res CGV

1.3 – Aucune condition particulière ne peut, sans acceptation formelle et écrite de la Société, prévaloir contre les présentes conditions. Toute condition contraire opposée par l'acheteur sera donc, a défaut d'acceptation écrite expresse du vendeur, inopposable à la Société, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

1.4 — Le fait que la Société ne se prévale pas, à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une desdites conditions.

1.5 - En sa qualité de responsable de traitement, la Société veille tout particulièrement au respect de ses obligations en matière de collecte et de traitement des données à caractère personnel des personnes physiques salariés/dirigeants du client, en conformité avec la légis-lation et la réglementation en vigueur sur la protection des données à caractère personnel, applicables en France et au sein de l'Union européenne. Il appartient au client d'informer chacune des personnes physiques concernée au sein de son entreprise du contenu de la présente clause, et en particulier des droits dont elle dispose sur ses données à caractère personnel. La Société ne traite ou n'utilise les données à caractère personne des personnes physiques salariés/dirigeants du client que dans la mesure où cela est nécessaire à la gestion de la relation commerciale entre la Société et le client, et notamment nécessaire : à la gestion de toutes opérations liées aux commandes/livraisons/réceptions/réclamations afférentes aux Produits.

Les données à caractère personnel des personnes physiques salariés/dirigeants du client sont conservées aussi longtemps que nécessaire au titre de la gestion de la relation commerciale entre la Société et le client, et pendant une durée de trois (3) ans à son issue à des fins de prospection commerciale, à condition que la sollicitation soit

envoyée sur une adresse électronique professionnelle et que son objet soit en rapport avec la profession de la personne physique concernée.

Ces durées de conservation peuvent connaître des exceptions si la personne physique concernée exerce son droit de suppression de ses données à caractère personnel, dans les conditions décrites ci-après ou si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.

Pendant la durée de conservation, la société met en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable depuis le 25 mai 2018), la personne physique concernée chez le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, d'un droit à la portabilité, à la limitation des traitements et d'un droit au retrait du consentement. Ces droits peuvent être exercés auprès de la Société MEHAT, 21 rue des Ecureuils 56350 Allaire et GIRPAV, 21 Acti'. Loire 5 rue des Germines 45190 Beaugency, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide.

La personne physique concernée dispose également d'un droit de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, le Client peut contacter la Commis sion Nationale de l'informatique et des liberté (CNIL) (plus d'informations sur www.cnil.fr). ARTICLE 2: Processus de commande :

2.1 — la Société tient à la disposition des clients la liste et le tarif des produits qu'elle propose à la vente. Le tarif applicable est celui en vigueur au jour de la commande.

2.2 — Les commandes sont prises par la Société sur ses propres bons de commande. La validité d'une offre commerciale est d'une semaine sauf indication contraire

mentionnée sur l'offre ou le bon de commande. Si le dient passe commande sur ses propres documents, ou par télépione, la commande ne sera réputée acceptée par la Société qu'a près l'ervoi d'un accusé de réception de commande (ARC) par courrier feletronique. A défaut de réponse du client dans un délai de deux jours ouvrables suivant l'envoi de l'ARC, la commande telle que décrit dans cet ARC sera ferme. Ainsi, la Société peut réactualiser, améliorer, ses offres et produits à tout moment ou retirer des produits de la vente de plein droit et sans préavis.

Les éventuelles offres de services accessoires à la vente de produits telles que : réalisation d'études, de maquettes, de prototype, prestation d'installation ou études de faisabilité font systématiquement l'objet d'une offre commerciale spécifique. ARTICLE 3: Caractéristiques des Produits :

3.1 – Sauf convention contraire, la Société se réserve la possibilité de modifier à tout moment, sans préavis, les caractéristiques de ses Produits, et notamment leurs origines, leurs formes, leurs coloris, sous réserves des caractéristiques que la Société se serait engagée à respecter par écrit.

3.2 – La présentation des produits fait état des caractéristiques essentielles du produit. Les illustrations photographiques ou 3D, les textes et présentations en situation ne sont pas contractuelles. Des erreurs ont pu se glisser et la responsabilité de la société ne pourra pas étre engagée à ce titre. Seules les informations mentionnées dans le bon de commande, ou l'ARC. émis par le vendeur ont une valeur contractuelle.

Le Client peut demander à la Société toute information complémentaire au moment de sa commande.

La Société ne peut pas garantir l'homogénéité de la couleur des Produits faisant l'objet de commandes distinctes, l'aspect et la couleur de certains matériaux les composant étant soumis à la variation inhérente à leur nature ou à leur fabrication

 $3.3-Les \ projets, \ des sins, \'etudes, \ plans, \ moules, \ maquettes, \ es quisses, \ prototypes \ ou \ toutes \ autres \ oeuvres \ r\'ealis\'es \ par \ la \ Soci\'et\'e \ restent \ sa \ propri\'et\'e, \ tout \ comme \ les$

éventuels droits d'auteur portant sur ces éléments. Les présentes dispositions

s'appliquent dans tous les cas, y compris si ces éléments sont réalisés à la demande du client. Tout usage de ces éléments sans l'autorisation préalable et écrite de la Société pourra caractériser un acte de contrefaçon au sens du Code de la propriété intellectuelle.

4.1 – La Société communique à tout client qui en fait la demande le tarif des Produits inté ressant le client et correspondant à la catégorie de clientèle à laquelle appartient le client.
4.2 – Les prix figurant sur le tarif de la Société s'entendent hors taxes.

 $4.3-Les\ prix\ de\ nos\ Produits\ s'entendent\ hors\ frais\ de\ transport,\ Produits\ pris\ sur\ nos\ sites.$

4.4 — Si le client souhaite bénéficier d'un service de transport pour les Produits achetés, la Société lui communique un tarif des prestations de transports.

4.5 – Nous nous réservons la possibilité de modifier nos tarifs à tout moment. L'entrée en vigueur des nouveaux tarifs sera effective deux (2) mois après que la Société en ait informé ses clients.

Nonobstant les dispositions visées supra, la Société pourra procéder à une hausse de ses tarifs avec effet immédiat, si cette hausse a pour cause une hausse des matières première nécessaires à l'une quelconque de ses activités et notamment une hausse des matières énergétiques. Une telle hausse ne pourra pas être considérée comme une décision unilatérale de la Société, le client acceptant dès à présent le principe de cette répercussion.

ARTICLE 5: Délais de livraison:

5.1 – Le client est informé du caractère indicatif des délais de livraison figurant sur les documents contractuels.

5.2 – Les retards de livraison ne pourront, en conséquence, engendrer aucune réclamation de la part du client, ni aucune annulation de commande ou indemnisation, sous réserve du cas visé ci-après.

5.3 — Seul un retard supérieur à 30 jours calendaires par rapport à la date de livraison annoncée pourra justifier une annulation de commande de la part du client, celui-ci ne pouvant, toutefois réclamer aucun dommage et intérêt à la Société.
ARTICLE 6: Livraison et réception:

6.1 — Dans tous les cas, y compris si le client souhaite bénéficier d'une prestation de transport, nos Produits voyagent aux risques et périls du destinataire, le client étant également responsable du déchargement des produits.

6.2 — Lorsque le client ne souhaite pas bénéficier d'une prestation de transport, il appartient au client de s'assurer préalablement à la prise de possession de la conformité des Produits qui lui sont proposés par rapport à sa commande, étant précisé qu'aucune réclamation ne sera recevable après l'enlèvement des Produits.

6.3 — Il appartient au client, en cas d'avarie ou de manquant, de faire toute constatation nécessaire et de confirmer ses réserves par acte extra judiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les trois jours qui suivent la livraison des Produits.

6.4 — Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur ci-dessus rappelé, toute contestation ou réclamation concernant les qualités et l'état de réception des Produits (quantité, qualité etc...) doit impérativement être portée sur le bon de livraison du transporteur et être adressée par télécopie à la Société dans un délai de trois jours à compter de la date de livraison. Si cette double formalité n'a pas été accomplie, aucune contestation ne sera recevable.

6.5 — Toute contestation relative à la non-conformité des Produits livrés devra nous être adressée par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de trois jours à compter de la date de livraison, accompagnée des justificatifs correspondants. 6.6- La Société traitera la contestation dans les dix jours ouvrés à compter de sa réception. A défaut de réponse dans ce délai elle sera réputée rejetée.

6.7- Dans l'hypothèse où la Société confirmerait la non-conformité des Produits, elle les reprendra et les échangera dans les meilleurs délais.

6.8- Dans l'hypothèse où le client souhaiterait bénéficier d'une prestation d'installation du Produit, le vendeur pourra lui communiquer les coordonnées de partenaires susceptibles de réaliser cette prestation.

Cette mise en relation sera réalisée à titre gracieux étant précisé que le vendeur demeure étranger à la relation contractuelle qui pourrait naître entre le client et le prestataire. En conséquence le client reconnaît qu'il ne pourra en aucun cas rechercher la responsabilité du vendeur en cas de différends avec le prestataire pour quelle que raison que ce soit. ARTICLE 7: Responsabilité du client:

7.1 – L'acheteur fait son affaire de toute autorisation qui pourrait être nécessaire à l'utilisation des Produits sur son site.

De même, l'acheteur est seul responsable de tout dommage qui pourrait être causé et/ ou subi par les Produits dès leur enlèvement de notre site.

7.2 — Le client est seul responsable de l'usage auquel il destine les Produits qu'il achète à la Société et il assume seul la responsabilité du choix des Produits qu'il souhaite acheter parmi ceux proposés par la Société. Tout client peut se faire assister d'un conseil s'il estime ne pas être suffisamment informé ou compétent pour choisir le produit adapté à ses besoins.

En conséquence, la Société ne peut être en aucun cas tenue responsable de l'inadéquation

En conséquence, la Société ne peut être en aucun cas tenue responsable de l'inadéquation des Produits qu'elle a vendus avec l'usage qui en est fait par le client.

Dans l'hypothèse où le dient souhaite acquérir des Produits présentant des caractéristiques techniques ou esthétiques spécifiques il lui revient de communiquer à la liste précise de ces caractéristiques.

La Société ne sera réputée avoir accepté de fournir des Produits respectant ces caractéristiques que si elle a formalisé par écrit son accord. La Société peut, à la demande du client, réaliser une étude permettant d'identifier les

La Société peut, à la demande du client, réaliser une étude permettant d'îdentifier les produits correspondant aux besoins du client. Cette étude fera alors l'objet d'un devis spécifique par la Société.

7.3 – La Société n'encoure aucune responsabilité pour tous dommages indirects, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais, qui pourraient survenir du fait de l'achat des produits. La responsabilité de la Société aux termes des conditions générales de vente ne peut en tout état de cause excéder une somme égale aux sommes payées ou payables lors de la transaction à l'origine de ladite responsabilité, quelle que soit la cause ou la forme de l'action concernée.

Le client devra s'assurer qu'il dispose de l'ensemble des données techniques nécessaires à la livraison puis à l'installation des produits et notamment : conditions d'accès pour la livraison. surface suffisante pour l'installation . . . etc.

La Société ne pourra être tenue responsable des dommages et/ou des défauts de réalisation des travaux relatifs à l'installation des produits.

Le client devra vérifier si l'installation du produit nécessite un permis de construire et/ ou tout autre document ou autorisation et il sera seul responsable d'une éventuelle atteinte à la réglementation en vigueur, notamment en matière d'urbanisme, du fait de l'installation du produit.

Toute fixation ou raccordement du produit ne doit être réalisée par le client qu'après que celui-ci ait vérifié être titulaire des permis et/ou autorisation éventuellement nécessaires à ces travaux.

Dans l'hypothèse où le client s'estimerait insuffisamment informé de ses obligations dans ces domaines, il lui est recommandé de prendre conseil auprès de professionnels 7.4 – Le client s'engage, sous sa responsabilité, à respecter les « consignes produits » de stockage, de manipulation, de montage, d'installation, d'entretien et d'utilisation des produits telles qu'elles lui sont transmises par la Société au moment de la livraison. Ces consignes peuvent être à nouveau communiquées au client sur simple demande de sa part. ARTICLE 8: Garantie et retour de produits:

Le client bénéficie des seules garanties visées dans le bon de commande ou l'ARC. Ces garanties ne trouvent à s'appliquer que si le client respecte l'ensemble des « consignes produits » susvisées.

Tout retour de Produits doit faire l'objet d'un accord formel entre la Société et le client. Les Produits retournés voyageront, quelles que soient la cause du retour, aux seuls frais et risques du client.

ARTICLE 9 : Paiement et délais de règlement :

9.1 – Nos factures sont payables suivant le délai figurant sur nos conditions tarifaires. Aucune contestation ou demande d'avoir n'est de nature à justifier un retard de paiement. A défaut de précision contraire nos factures sont payables comptant, soit à l'enlèvement des produits sur le site. Aucune contestation ou demande d'avoir n'est de nature à justifier un retard de paiement.

9.2 – Aucun escompte ne sera appliqué.

9.3 — Toute facture non réglée à sa date d'échéance portera, sans mise en demeure préalable intérêts au taux de 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date de la facture outre le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement et de toutes sommes correspondant au préjudice réellement subi par la Société

En outre, et à titre de clause pénale, toute facture non réglée à sa date d'échéance par le client de la Société ouvrira droit pour cette dernière au paiement par le client d'une pénalité égale 20% des sommes non réglées.

9.4 – Les chèques, traites et tout autre titre de paiement ne seront considérés comme valant paiement qu'une fois leur encaissement établi.

9.5 — En cas de première commande, de plusieurs factures payées avec retard ou de risque d'insolvabilité du client, la Société se réserve le droit de revoir ses délais de règlement et de demander le versement préalable de tout ou partie du prix de la commande, acompte qui devra être réglé par virement au comptant par l'acheteur. 9.6 — En cas de retard de paiement supérieur à 7 jours, la Société se réserve le droit de suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. 9.7 — En cas de défaut de paiement, 48 heures après une mise en demeure demeuré infructueuse, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à la Société, qui pourra demander, en référé, la restitution des Produits, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts. La résolution frappera non seulement la commande en cause, mais aussi toutes les commandes impayées antérieures qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soi échu ou non.

9.8 — Le client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues y compris les honoraires d'avocat et d'officiers ministériels ARTICLE 10: Transfert des risques:

10.1 – Le transfert des risques sur les Produits a lieu, en tout état de cause, dès l'enlèvement des Produits des sites de la Société.

10.2 – Il en résulte notamment que les marchandises voyagent aux risques et périls du client. ARTICLE 11 : Clause de réserve de propriété : 11.1 – LES MARCHANDISES QUE NOUS LIVRONS SONT VENDUES AVEC UNE CLAUSE

11.1 — LES MARCHANDISES QUE NOUS LIVRONS SONT VENDUES AVEC UNE CLAUSE SUBORDONNANT EXPRESSEMENT LE TRANSFERT DE LEUR PROPRIETE AU PAIEMENT INTEGRAL DU PRIX EN PRINCIPAL ET ACCESSOIRE.

Il est entendu que la simple remise d'un titre créant une obligation de payer, traite ou autre, ne constitue pas un paiement, la créance originaire de la Société sur le client subsistant avec les garanties qui y sont attachées, y compris la réserve de propriété, jusqu'à ce que le titre de paiement ou l'effet de commerce ait été effectivement payé. 11.2 – Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle dès l'enlèvement des Produits, au transfert au client des risques de perte ou de détérioration des biens soumis à réserve de propriété, ainsi que de la responsabilité des dommages qu'ils peuvent occasionner. 11.3 – Tant que le prix n'aura pas été intégralement payé, le client devra individualiser les Produits livrées et ne pas les mélanger avec d'autres marchandises de même nature provenant d'autres fournisseurs. Le client ne pourra non plus procéder à la revente auprès d'un tiers des marchandises acquises en vertu des présentes, tant que leur prix n'aura pas été intégralement réglé.

11.4 – Le façonnage et la transformation par l'acheteur des Produits livrés n'entraînent aucune acquisition de propriété au profit du client.

11.5 – Nonobstant les développements précédents, le client nous cède dès à présent ses créances issues de la revente de ses produits, dans lesquels auraient été incorporées nos Produits, correspondant au montant de la valeur de nos marchandises dont la propriété nous est réservée jusqu'à leur complet paiement.
11.6 – L'acheteur est tienu de fournir, à notre demande tous les renseignements utilies

11.0 – La chereur est etu de lournir, à noire demande uos les renseignements utiles concernant l'état des marchandises dont nous nous réservons la propriété et l'état des créances qu'il nous a cédées conformément au paragraphe précédent ; il doit également informer ses propres acheteurs de la cession ainsi effectuée. ARTICLE 12 : Force majeure et circonstances susceptibles d'interrompre nos

En cas de grève des transports, de même qu'en cas de grève à l'intérieur de nos établissements ou chez nos fournisseurs, ainsi qu'en cas d'intempéries, d'épuisement d'un gisement, d'atteinte du maximum d'un quota d'exploitation, de détérioration ret/ou pannes de nos installations, d'émeutes, de guerre, d'attentat, de manque de matières premières ou énergétiques, ou pour tout autre cas de force majeure, la Société pourra suspendre ses livraisons et résilier tout ou partie du ou des contrats en cours, sans que l'acheteur ne puisse réclamer aucune indemnisation de quelle que nature que ce soit. ARTICLE 13: Attribution de juridiction :

SEUL SERA COMPETENT, EN CAS DE LITIGE DE TOUTE NATURE ET DE TOUTE CONTESTATION RELATIVE A LA FORMATION, A L'EXECUTION OU A LA RESILIATION DES COMMANDES PASSES A la Société. LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES.

Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie et quel que soit le mode ou les modalités de paiement, sans que les clauses attributes de juridiction pouvant exister sur les documents des acheteurs puissent mettre obstacle à l'application de la présente clause. Chacune des parties élit domicile en son siège social.



Demande de devis:

	Société : Linéaire de la clôture							
	Inte	rlocuteur :			Hauteur	de la clôt	ure :	
	Télé	phone :			Nombre	d'angles	:	
	Ema	il:			Référenc	e chantie	er:	
1			C	LÔTURE SPORTIVE (OU PADDOCK			
	CHOIX CLÔTURE PADDOCK HAUTEUR PADDOCK				UTEUR	CHOIX COLORIS		
2				CLÔTURE GRII	.LAGÉE			
		PLAQUE DE DOUBASSEMENT	PLAQUE LIS		HAUTEU	JR .	CHOIX COLORIS	
		CHOIX POTEAUX	TYPE POTEAUX DROITS POTEAUX BAVOLET	□ PL	TÊTE HAUTEUR PLATE DIAMANT		CHOIX COLORIS	
3			CLÔTUR	RE PLEINE				OPTION MONTAGE DOUBLE FACE
	LÔTURE	CLÔTURE CLASSIQUE	HAUTEU	R	CHOIX COLORIS			CHOIX DE LA CLÔTURE :
	CHOIX CLÔTURE	CLÔTURE WOOD CLASSIC ARDOISE CLASSIC DÉCORATIVE WOOD ELEGANT STONE TOSCANE GLAD PRESTIGE VENETO DESIGN		ARDOISE CLASSIC STONE TOSCANE	HAUTEUR	CHOIX COLORIS		STONE ROMANIA WOOD CLASSIC WOOD ELEGANT GLAD PRESTIGE STONE DESIGN
		CHOIX POTEAUX	TYPE POTEAUX DROITS POTEAUX BAVOLET	TÊTE PLATE DIAMANT	CHOIX COLORIS			ARDOISE CLASSIC STONE TOSCANE VENETO DESIGN
4				CLÔTURE DÉF	ENSIVE			
		CHOIX CLÔTURE	PLEINE SEMI-GRILLA	TYPE GRILLAGÉE AGÉE		330cm 350cm 370cm	CHOIX COLORIS	
	TRANS	POPI .	ON À PRÉVOIR (NON DÉCHARGÉI EMENT :	' I ENLEVEN	ENT PAR VOS SO	INS		
	SPÉCII	FICITÉS DU PROJET :						



Contact:

Caratti Clôture

ZA la Prade 1 rue des Bolets 33650 St Medard d'Eyrans **05 56 78 45 35**

contact@caratti.fr